

PREMIER MAI PROCHAIN
son magasin d'épicerie au coin des rues
ST GEORGE & BADEAUX.
Comme par le passé, il tiendra toujours en
maître :

**EPICERIES,
THE,
CAFÉ,
SIROPS,
SAVON,
S.C. S.C.**

Spécialité de tabac canadien de première
qualité.

—AUSSI—
AVOINE, SON, GAUDRIOLE, S.C. S.C.
Une visite est respectueusement sollicitée
ONÉSIME DUVAL,
Trois-Rivières, 18 avril 1883.—1m.

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Par ligne

Edition Semi-Quotidienne, première
insertion, 12 lignes, 0 00
De insertions subséquentes, 0 00
Une colonne pour 12 mois, 00 00
Do do 6 mois, 35 00
Do do 3 mois, 18 00

Edition Hebdomadaire, à forfait.....
Toutes annonces sans conditions, seront
insérées jusqu'à contre-ordre à 10 et 5c. la
ligne. Toutefois pour discontinuer une annonce
doit être par écrit.

Toutes correspondances etc., doivent être
adressées au propriétaire du Constitutionnel
affranchies et munies d'une signature respo-
nable.

NO. 10 RUE CRAIC

Feuilleton du "Constitutionnel."

LES MISÉRABLES DE LONDRES

PREMIERE PARTIE

II

LA DUCHESSE DE DURHAM.

—Oh ! ne riez pas, messieurs, leur dit Ophélie, je gagerais que vous n'êtes pas plus rassurés que nous, et, si l'on voulait prendre la peine de vous fouiller, on trouverait peut-être sur chacun de vous, tout un arsenal de poignards, de dagues et de revolvers.

La grimace que firent quelques-uns de ceux que l'on interpellait ainsi, les dénonça clairement et prouva que la jeune femme avait deviné juste.

—Et qui sait, reprit lady Arabelle avec un éclat de rire ; qui sait si ces messieurs ne portent pas sous leurs cravates de satin un de ces beaux colliers de boule-dogue, à pointes d'acier, qu'on leur recommande comme préservatif infailible contre les entreprises des étrangers ?

—C'est une mesure très-prudente, mais incommode, répliqua une autre dame.

—Oui aussi incommode qu'inutile, s'écria lady Arabelle ; car les garroteurs n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination des journalistes qui, à bout de prose, ont inventé un jour cette pature pour leurs abonnés.

—Vous ne croyez pas aux garroteurs ? s'écrièrent plusieurs personnes à la fois.

Pas le moins du monde, affirma la jolie femme, et tant qu'ils ne m'auront pas un jour étranglée, je m'obstinerai à nier leur existence.

—Vous en parlez bien à votre aise, milady, répliqua la duchesse, et la bravoure vous est facile, à vous qui êtes protégée par un mystérieux personnage, par une providence sans cesse attachée à vos pas.

Lady Arabelle partit d'un éclat de rire frais et sonore.

—Mon colonel ! dit-elle avec enjouement ; une véritable création d'Hoffman ; sombre, taciturne, attaché à moi comme mon reflet, amoureux de moi, je dois le croire du moins, à ses assiduités, mais m'enveloppant de regards pareils à ceux qu'il devait lancer aux lions et aux éléphants, parmi lesquels il a si longtemps vécu dans l'Inde, et dont il a fait, dit-on, un si affreux carnage.

—Avouez que cet amour vous flatte ma chère, dit Ophélie.

—Il m'amuse, répondit Arabelle.

—Si j'étais femme, moi, il m'effrayerait, ajouta un gentilhomme étranger qui devait avoir fort peu de connaissances dans les salons depuis le commencement de la fête.

Quelques rares invités connaissaient ce singulier personnage dont ils avaient déjà rencontré dans quelques salons aristocratiques la physionomie discrète et souriante ; on savait seulement de lui qu'il s'appelait sir Richard.

—Vous êtes donc bien facile à épouvanter, monsieur ! répondit lady Arabelle se tournant vers lui.

—J'ai passé ma vie à étudier la physionomie humaine, répondit sir Richard ; je crois lire assez distinctement le caractère et les instincts d'un homme sur ses traits, et, je le répète, si j'étais femme, les assiduités de cet homme m'inspireraient de l'effroi ; mais je ne suis pas femme et son visage n'éveille que ma curiosité.

—Si cette curiosité est trop vive, monsieur, je puis la satisfaire, interrompit en ce moment une voix grave et calme derrière sir Richard.

Tout le monde se retourna et il y eut un moment de stupefaction générale quand, dans celui qui venait de parler, on reconnut le personnage dont on s'entretenait en ce moment même, c'est à dire le colonel O'Charne.

—Nous reprendrons cet entretien plus tard, dit ce dernier à sir Richard qui avait peine à se remettre de la surprise qu'il venait d'éprouver.

Puis, s'adressant aux dames, dont les regards étaient restés attachés sur lui, et changeant brusquement l'expression de son visage dont la

gravité prit une teinte de mélancolie. Ainsi, il est donc vrai, miladies, dit-il, vous ne croyez pas aux garroteurs ?

La figure de cet homme reflétait bien la vie aventureuse et toute de périls, qu'au dire de ses officieux biographes, il avait menée dans les Indes. Ses traits, d'un dessin correct, mais énergiquement accentués, bruns par l'ardeur du climat sous lequel s'était passée sa jeunesse, annonçaient une nature de bronze, à physique comme au moral, et trahissaient une volonté de fer capable de tout pour arriver à son but.

La question qu'il venait de faire resta quelques instants sans réponse : ce fut lady Arabelle qui prit enfin la parole.

—Eh bien ! non, dit-elle d'un ton de mutinerie gracieuse qui lui allait à ravir ; pour mon compte, je n'y crois pas à ces terribles garroteurs, et, vraiment, ce serait rendre service à tout le monde que de déclarer une bonne fois que ces bandits sont des prousses chimériques : eh ! tenez, voici déjà toutes nos dames qui parlent de partir avant minuit. C'est intolérable !

—Hélas ! milady, répliqua le colonel, je voudrais pouvoir vous rassurer à ce sujet, mais je ne puis mentir à ce point à ma conscience ; car personne ici, plus que moi, n'est convaincu de l'existence de ces êtres imaginaires.

—Vous plaisantez, colonel ?

—Je plaisante si peu, répliqua celui-ci, que ma seule occupation, depuis un mois, c'est de découvrir le lieu de réunion de cette terrible association, afin d'aller à eux et de les voir face à face.

—Et avez-vous réussi ?

—Pas encore.

—Eh bien ! je vous prédis que vous ne réussirez pas.

—J'attends cette nuit même les renseignements les plus précis.

—Cette nuit... quoi... cette nuit... vous saurez !... s'écria sir Richard dont la physionomie s'anima tout à coup.

Le colonel fixa sur lui ses grands yeux noirs, et après l'avoir examiné quelques instants en silence :

—Oui, monsieur, dit-il d'un ton de parfaite indifférence.

Et sans accorder plus d'attention à son interlocuteur, mais tout en continuant de l'observer, il se tourna de nouveau vers les femmes, dont ses paroles avaient vivement piqué la curiosité.

—Je ne comprends pas la vie sans le danger, poursuivit-il et, dans toutes les contrées que j'ai traversées, j'ai recherché les périls qui leur étaient propres : le lion en Afrique, l'éléphant en Asie, le tigre dans les Indes. J'ai tué une vingtaine de lions et autant d'éléphants, j'ai vu cent fois la mort planer sur ma tête et je ne m'en suis senti que plus d'ardeur pour la lutte et plus d'attrait pour le péril ; mais les animaux féroces m'étaient devenus familiers, j'étais trop au courant de leurs ruses et trop sûr de les vaincre pour trouver désormais quelque plaisir à ce divertissement, il me fallait autre chose, et je songeai à l'Europe, où les hommes sont autrement rusés, autrement féroces que les bêtes fauves. J'arrive donc à Londres, et, la première chose dont j'entends parler, c'est une bande d'assassins qui fait, dit-on, trembler toute la Cité et met la police aux abois. Jugez de ma joie, mesdames, je trouvais là, du premier coup, des adversaires dignes de moi, et je me mis aussitôt à leur piste, me jurant à moi-même de les découvrir, de les combattre et de les détruire.

—A vous seul, colonel ? s'écrièrent plusieurs voix à la fois.

—Eh ! croyez-vous que je vais appeler la police à mon aide comme le premier marchand de la Cité ?

Il y eut un moment de silence, pendant lequel sir Richard se rapprocha du colonel.

—Ainsi, dit-il, vous espérez découvrir le repaire de cette bande, quand toute la police de Londres a échoué dans cette entreprise ? demanda-t-il avec une profonde ironie.

—Je l'espère, répondit froidement le colonel.

—Et combien demandez-vous de temps pour accomplir ce tour de force ?

—Mais, une heure.

FATS DIVERS.

MEURTRE ET SUICIDE.—Le Nolting House à Elgin, Illinois, a été avant-hier matin, le théâtre d'un meurtre suivi de suicide.

Vers 3 heures du matin, un sieur Edward F. Joslyn, âgé de 27 ans, a pénétré de force dans la chambre occupée par Mlle Etta Buckingham qui depuis plusieurs années travaillait pour le compte de M. Lasher, propriétaire de l'hôtel. Il y avait déjà plusieurs mois que Joslyn qui est veuf et qui a deux enfants, poursuivait la jeune fille de ses assiduités, mais comme elle ne semblait pas faire attention à lui, Joslyn en avait conçu une violente jalousie.

En voyant Joslyn entrer dans sa chambre après en avoir enfoncé la porte, miss Etta fut prise de peur, et sautant à bas de son lit, elle s'enfuit dans le corridor pour se réfugier dans l'appartement de M. Lasher. Joslyn la rejoignit bientôt et essaya de la prendre dans ses bras ; comme elle faisait une résistance désespérée et qu'elle le menaçait d'appeler au secours, le misérable a tiré un revolver de sa poche et a fait feu deux fois sur la jeune fille.

La première balle l'a atteint au côté, et la seconde lui fracassant le bras gauche, lui a traversé la poitrine dans la région du cœur. Elle est tombée foudroyée.

Tournant alors son arme contre lui-même, l'assassin s'est fait sauter la cervelle et s'est affaissé à côté de sa victime.

Lorsque les gens de l'hôtel sont accourus au bruit des détonations, miss Etta avait cessé de vivre, Joslyn respirait encore, mais il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST.—Un de nos abonnés de Garthby, dans le comté de Wolfe, nous écrit que cette localité est infestée par les ours qui y causent des dégâts considérables. Dernièrement, un de ces carnassiers est sorti du bois et a tué un porc magnifique appartenant à M. Jos. Gagnon. Un cultivateur de l'endroit, M. Auguste Grenier, l'a blessé d'un coup de fusil qui lui a fait prendre la fuite.

Les ours s'attaquent aussi aux moutons, et il est presque impossible de sortir le soir sans en rencontrer.

Ces jours derniers, un nommé Octave Tessier et autres étaient à cueillir des bleuets, lorsqu'ils se sont trouvés face à face avec un ours qui lui aussi faisait la cueillette, mais sans panier. Tessier avait avec lui son fusil qui n'était chargé qu'avec du plomb. Il a cependant ajusté maître Martin et a fait feu, le blessant, mais non mortellement. Plusieurs autres cultivateurs ont fait de ces rencontres peu agréables.

Les localités voisines se ressentent du fléau, et il serait très à propos de payer une prime pour chaque animal abattu. De cette manière, il serait fait aux ours une guerre en règle.

La récolte dans cette partie du pays, à bonne apparence jusqu'à ce jour. Le foin a été beau et abondant.

CHEVAL DE MER.—On écrit de Montmagny, au Journal de Québec : Il y a environ trois semaines, un chasseur de Montmagny, après avoir suivi la migration d'une troupe forte en nombre de loups marins, depuis le Cap à l'Aigle, sur la côte nord, jusqu'aux battures Plattes, vis-à-vis Saint Thomas, les vit un beau jour atterrir sur les battures. Profitant de l'occasion il dirigea son embarcation vers l'échouerie. Il les approcha grâce au vent favorable, étant sous le vent de la batture de Refuge. Il arriva assez près du groupe installé au soleil, pour qu'il put en évaluer le nombre à trois cents au moins. Au milieu s'élevait une tête noire montée sur un col également noir, mais d'un noir de jais. Elle dominait les autres loup-marins de trois à quatre pieds de hauteur.

Le chasseur toucha à la batture, et ne se trouva plus qu'à deux arpents de la masse grouillante lorsque soudain le vent change, pour porter les émanations de sa personne jusqu'à l'odorat si délicat des nobles bêtes.

Dès lors adieu à toute chance de chasser. En un clin-d'œil, la famille se replonge dans le fleuve, pour ne reparaitre qu'à dix arpents plus loin.

Cet animal noir, distinct de ses compagnons, doit être un cheval de

mer, de la même famille que celui que les ménageries nous offrent en spectacle depuis quelques années.

Les chasseurs d'en bas l'ont déjà signalé à diverses reprises.

Peut-être est-il ce serpent de mer, que trois messieurs d'Ontario ont aperçu dernièrement au milieu de la traverse, entre la Rivière-du-loup et la Malbaie.

NOUVEAU WANZER

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

CONCOURS

DES

MACHINES A COUDRE

1882

1880

1881-2

1861 à 1883

300 FOIS!!

GARANTIE POUR 5 ANS.

U. P. BUREAU & CIE.,

194 Rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprend imprimeur.

L'HUILE ST-JACOB

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, le Goutte, l'Équimose, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour les Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement une petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que la médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Par Tous Les Droguistes Et Commerçants de Belgique.

VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

Journaux français.

JOURNAUX HEBDOMADAIRES

"Le Monde Illustré" un an.....\$5 40
" " " six mois..... 2 80
"La Presse Illustrée" un an.....\$1 80
" " " six mois..... 0 90

"La Revue de la Mode" édition complète avec patrons, gravures et portraits, un an.....\$6 00
" " " six mois..... 3 00

"La Revue de la Mode" édition simple avec patrons et gravures mais sans portraits, un an..... \$3 00
" " " six mois..... 1 90

JOURNAUX QUOTIDIENS

"Le Moniteur Universel" avec prime de grande valeur et le compte-rendu in extenso des débats, parlementaires, un an.....\$13 60
" " " six mois..... 7 00

"La Petit Moniteur" } un an..... \$7 00
"La Presse" } six mois..... 3 80

"L'Avenir Militaire" un an..... \$3 50
" " " six mois..... 2 00

"La Mosaïque" revue mensuelle, artistique et littéraire, un an..... \$1 80
" " " six mois..... 0 93

"L'Art Contemporain" 106 gravures Phototypie..... \$20 00

Pour le Panorama de la Bataille de Chempigny, gravure sur acier, mesurant 12 pieds de long sur un de large et divisé en 4 panneaux distincts, nos lecteurs n'ont qu'à envoyer 30 cts. en timbres postés à M. Fournis Escande, et ils recevront cette belle prime de *Monde Illustré*.

AVIS IMPORTANT.

M. J. B. ZOEL GUILLEMETTE

Transportera son atelier de tailleur

—DU—

No 50, Rue du Platon

AU No. 58

Rue Notre Dame,

(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie)

Le soussigné prend occasion pour informer ses amis et le public en général, qu'ayant engagé des ouvriers de première classe, il est en mesure de satisfaire à toutes les commandes qui lui seront adressées.

En se présentant à l'établissement de M. Guillemette, le dandy est sûr de trouver pour ses habits une coupe élégante et un travail des plus fins. Un apprentissage dans les premières maisons américaines permet au soussigné de garantir son ouvrage.

M. Guillemette n'est pas marchand-tailleur, ce qui lui permet, hors de tous doutes, de donner un bon conseil, quand il s'agit de choisir dans un lot de marchandises, avis aux Messieurs de la campagne.

M. Guillemette est le tailleur de plusieurs marchands de cette ville.

J.-Bte. ZOEL GUILLEMETTE
58, Rue Notre-Dame.
(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie)
Trois-Rivières 1er Mars, 1883.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT.

Le soussigné prévient ses nombreuses pratiques qu'il transporter, au

PREMIER MAI PROCHAIN
son magasin d'épicerie au coin des rues
ST GEORGE & BADEAUX.
Comme par le passé, il tiendra toujours en maître :

**EPICERIES,
THE,
CAFÉ,
SIROPS,
SAVON,
S.C. S.C.**

Spécialité de tabac canadien de première
qualité.

—AUSSI—
AVOINE, SON, GAUDRIOLE, S.C. S.C.
Une visite est respectueusement sollicitée
ONÉSIME DUVAL,
Trois-Rivières, 18 avril 1883.—1m.

AMELIORATIONS DU HAVRE

DE

QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour les TRAVAUX DU HAVRE DE QUEBEC", seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 2me jour de MAI prochain, à 3 heures P. M. inclusivement, pour la construction d'un QUAI AVEC PAREMENTS EN PIERRE et d'une entrée au Bassin-Dock et autres travaux qui s'y rattachent, suivant un plan et spécification que l'on peut voir à ce bureau, où l'on peut se procurer des blancs de soumissions.

Les soumissionnaires sont prévenus que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formulaires imprimés fournis par la Commission du Havre, que tous les blancs en soient strictement remplis avec les chiffres des prix, et signés de leurs propres signatures.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour \$7,500 fait payable au Ministre des Travaux-Publics du Canada, et la personne à qui le contrat sera accordé doit être préparée à déposer comme garantie entre les mains du Ministre des Travaux-Publics une somme dont les \$7,500 feront partie, équivalente à cinq pour cent du montant du contrat, laquelle somme sera confisquée si l'entrepreneur n'exécute pas l'ouvrage.

Si un soumissionnaire quelconque refuse d'entreprendre les travaux lorsqu'il sera appelé à le faire, le chèque accompagnant sa soumission sera confisqué, si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

A. H. VERRET,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires du Havre,
Québec, 16 avril 1883.

AVIS.

Les signatures des soumissionnaires doivent être faites dans leur écriture respective.
17 avril 1883—14 f.

A LOUER.

Le superbe Hôtel situé sur la rue
DU FLEUVE
occupé autrefois par M. POLIQUIN.
Beau site, chambres spacieuses, et
étable grande et confortable.
Des chambres peuvent être louées
pour un Club ou pour des particuliers.
S'adresser à
P. E. ANNETON
Banc de Commerce,
3-Rivières 16 Avr. 1883.—2

A VENDRE.

Un bel emplacement situé sur la rue de
Forges, vis-à-vis la propriété de feu M. Craig
Hart.
Conditions faciles.
S'adresser à
Madame A. E. Hirt,
Rue des Forges.
Trois-Rivières, 12 Février 1883.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Les examens annuels pour admission
comme Cadet auront lieu le 6 Juin 1883.
On pourra obtenir des renseignements et
s'adresser au Département de la Milice en
de la Défense, Ottawa,
5 Mars 1883. 4m.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 7 SEPT. 1883

Les faillites au Canada.

Notre confrère de La Patrie voit tout au noir, par le temps qui court, et nous prédit une crise financière dans un avenir très-rapproché.

Sept années de prospérité à venir prédites par M. Tilley ne sont qu'une triste illusion, dit-il, et ressembleront aux sept vaches grasses de l'histoire étant dévorées par sept vaches maigres.

Suivant La Patrie, les agences commerciales ont recueilli des renseignements qui prouvent que nous arrivons lentement, mais sûrement à une crise. Elles constatent que dans les trois derniers mois, le nombre des faillites a augmenté de 211 au Canada sur la période correspondante l'année dernière.

Donnons les chiffres de La Patrie que nous acceptons, le temps nous faisant défaut pour les contrôler.

Table with 3 columns: 1883, 1882, and Semaine finissant le 3 juin. Rows show weekly data for various months.

Total.....340 129 Augmentation.....211

Et nos adversaires de crier sur tous les tons : Tristes conséquences de l'inauguration d'un tarif protecteur.

Pour les personnes qui ont suivi les fluctuations du marché, il est facile de s'expliquer cette augmentation dans les faillites.

L'on sait en effet que ce commencement de crise nous vient de ce que nous appellerons la fièvre du Nord-Ouest. Les grandes spéculations qui se sont faites dans ces parages pendant un certain temps, ces nouvelles de fortunes colossales édifiées dans quelques jours, nouvelles que nous lisions tous les jours dans les journaux, ont grisé, en quelque sorte, les hommes d'affaires.

Une confiance trompeuse s'est emparée de tous les esprits et les maisons de gros ont fait des avances énormes sans discernement.

Nous citerons une exemple entre mille. Les détails que nous allons donner nous sont fournis par un marchand de fourrures de cette ville qui a été personnellement témoin des faits.

Il était à faire ses achats d'automne dans une des plus puissantes maisons de fourrures de Montréal, que nous pourrions nommer au besoin. A ce moment, les employés de la maison étaient à emballer une commande de pelletteries de luxe, tels que capots en veau marin de l'Amérique du Sud (sealskin), manteaux bordés en hermine &c., commanda un montant de \$20,000 que l'on expédiait au Nord-Ouest, sur le simple billet d'un marchand qui n'était dans les affaires que depuis une année.

Deux mois après, ce dernier était en complète déconfiture.

Y avait-il lieu de s'étonner de cette faillite ?

Non, sans doute et en voici la raison. Les émigrants qui se dirigent vers le Nord-Ouest n'ont qu'

des ressources limitées qu'ils emploient à s'établir. Ils n'achètent que le nécessaire absolu et cherchent surtout les marchandises communes qui sont à la hauteur de leur bourse. A quoi servent donc ces grands assortiments de marchandises de luxe qui ont pris depuis quelque temps le chemin du Nord-Ouest ?

Tout simplement à causer une perturbation dans les affaires.

Voilà, croyons-nous, la véritable explication de l'augmentation des faillites signalées par La Patrie.

M. Mackenzie en Ecosse.

A son passage à Glasgow, l'ex-chef du parti libéral à Ottawa, M. Mackenzie, a prononcé un discours dans lequel il a affirmé que la nation canadienne est en faveur du libre-échange.

Est-ce que M. Mackenzie, dans un rêve fantastique, se serait trouvé tout à coup transporté à ses beaux jours de 1875 ? On serait porté à le croire.

En affirmant que les théories du libre-échange étaient acceptées au Canada, M. Mackenzie a formulé une assertion toute gratuite et mensongère. Le World, de Toronto, ne le lui envoie pas dire, comme on pourra en juger par l'entrefilet suivant :

" M. Mackenzie a outre passé ses instructions, dit ce journal, quand il a essayé de dire au peuple écossais ce que les canadiens pensaient du libre-échange et de nos relations avec la mère-patrie. Il n'avait aucune autorité pour affirmer, comme il l'a fait, que nous étions partisans du libre-échange, et que peu ou point parmi nous désirait voir se compléter notre existence nationale. Il est vrai qu'il a parlé comme un ex-premier ministre de ce pays. Mais c'était comme un premier répudié par son pays, et ce qui plus est contre lui, comme un premier et un chef rejeté par son propre parti.

C'est précisément pour son attitude sur ces deux questions, notre politique fiscale et notre avenir comme peuple, qu'il a été répudié par le pays et par son propre parti. Ses organes se sont métamorphosés. Et cependant, il essaie encore de dire au peuple de la Grande Bretagne que ses idées en politique sont celles des canadiens.

M. Mackenzie est le dernier survivant de ce parti qui tint pendant un certain temps le haut du pavé, dont personne ne prend le nom, et qui n'est plus qu'une nuance qui s'efface.

Nous respectons les qualités personnelles de M. Mackenzie et son intégrité politique, mais nous sommes forcés de lui dire qu'il ne représente personne que lui-même "

Assemblée de St-Laurent.

Des circonstances incontrôlables nous ayant empêché d'assister hier à la grande assemblée à St-Laurent, nous sommes forcés d'attendre à notre prochain numéro pour dire à nos lecteurs comment les choses se sont passées.

Par le ton de nos confrères, tant amis qu'ennemis, et quelques renseignements que nous a promis un ami de notre journal, nous pourrions donner un compte-rendu impartial de l'assemblée.

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

INFORMATIONS.

On calcule que 27,318 personnes sont mortes du choléra en Egypte.

Sir Hector part lundi pour le Nord-Ouest.

La guerre est déclarée entre la Chine et la France.

Lord Carnarvon qui est en ce moment à Québec, l'hôte du gouverneur-général, a été secrétaire des colonies sous le ministère conservateur de feu Lord Derby, en 1864.

Madame Bossange, dont les vertus ont laissé dans le pays les meilleurs souvenirs, vient de s'éteindre au Château de Citry, France, au commencement du mois, à l'âge avancé de 87 ans.

Le contrat pour le nouveau bureau de poste de Winnipeg a été accordé à M. MacDonald, entrepreneur de cette dernière ville. L'édifice coûtera, dit-on, la jolie somme de \$200,000. Ce serait, paraît-il, le plus beau bureau de la Puissance.

Une dépêche par le cable annonce le décès de M. Lionel Gardner, à Turc, Angleterre. Il avait été membre de la maison Bossange, Gardier à Montréal et était le gendre de l'hon. Jean Louis Beaudry, maire de Montréal.

La semaine dernière, un convoi composé de 53 chars et deux engins, est passé sur l'Intercolonial, en route pour l'Ouest. La longueur de ce convoi était de 8 arpents (1,440 pieds), ou plus d'un quart de mille.

Grand émoi dans la fière Albion ! Il paraîtrait que la superbe reine des mers n'a qu'une puissance factice, une renommée usurpée, que sa marine militaire n'est qu'un mythe. C'est le Times qui le dit, et pour mettre le comble à l'orgueil national des Anglais, il ajoute que la flotte aurait échoué devant Alexandrie si les forts avaient été mieux armés.

Il n'est pas un de nos compatriotes qui refusera de reconnaître que les observations suivantes de M. L. O. David sont aussi justes que vraies :

On se fait souvent la question suivante :—Pourquoi dans la province de Québec les Canadiens-français qui sont en si grande majorité sont-ils plus obligés de parler l'anglais que les Anglais de parler le français ?

Les gens d'affaires devraient imiter le docteur Franchère, de Ste-Marie. Quand il entre dans un magasin anglais pour acheter quelque chose, il parle français et si on lui demande de parler anglais, il refuse en disant qu'il a le droit d'exiger qu'on le comprenne et il va ailleurs. Cette conduite patriotique a eu pour effet de décider plus d'une maison anglaise à employer des Canadiens-français.

Quels résultats magnifiques on obtiendrait s'il y avait beaucoup d'hommes comme M. Franchère ! On ne verrait pas dans des magasins dont nous faisons la fortune que des commis importés de l'Angleterre ou de l'Ecosse.

On voit tous les jours passer dans de magnifiques carrosses de riches marchands qui n'ont jamais voulu engager un commis canadien-français. Et cependant c'est nous qui les avons enrichis ; c'est notre argent qui leur permet de nous éblouir de leur luxe.

Ce que nous disons des maisons de commerce s'applique naturellement aux banques.

Ce n'est pas tout, nous disait M. Franchère, comment se fait-il que nous ne forçons pas toutes les compagnies d'assurances à nous donner des polices écrites ou traduites en français ? Pourquoi consentons-nous à signer des documents anglais dont nous ne comprenons pas toujours le sens et la portée ?

M. Franchère a raison et il est temps que cela finisse et qu'on s'entende pour faire disparaître des usages si contraires à notre intérêt et à notre influence nationale.

Le gouvernement de Washington, trouvant trop lent ou trop coûteux de renvoyer au point de départ les mendiants de tous les pays qu'on lui envoie sous le couvert d'émigration, a adopté le système plus expéditif de les faire passer au Canada. Deux de ces intéressants paupers viennent de nous arriver via Buffalo, et pour peu qu'ils prennent goût de voyager ainsi aux frais de l'Etat, nous en verrons bien d'autres, à moins que nos ministres n'y mettent ordre.

L'organe de l'Ottawa dit que le Nouveau-Brunswick peut-être considéré comme le prototype et le modèle des provinces libérales. Mais que faut-il penser des autres quand il est bien connu que la province du Nouveau-Brunswick malgré tous les éloges que décerne le Free Press à son

libéralisme, a envoyé une majorité conservatrice au parlement fédéral lors des élections du 20 juin 1882 ? Le confrère a peu de mémoire, ou bien, il n'aime pas à se rappeler toutes les défaites et les pertes qu'a subies son parti depuis quelques années.

L'ouverture de l'exposition, de Boston, a été, lundi dernier, pour cette grande ville des Etats-Unis, tout un événement.

On célébrait en même temps le centième anniversaire de la reconnaissance des Etats-Unis, comme une nation indépendante et toute la population était en liesse.

L'inauguration a donc été splendide, ce à quoi, d'ailleurs, tout le monde s'attendait. Comme en toute circonstance de ce genre, il y a eu présentation d'adresses, discours, musique, vivats, etc. Pour ce qui est de l'enthousiasme, cela ne s'écrit pas, mais se devine. Les Américains sont fiers, orgueilleux, et il y avait là des délégations des pays étrangers.

Cette entreprise la première de ce genre, en Amérique du moins, promet d'être sous tous les rapports un succès complet.

Les visiteurs ne peuvent retenir leur admiration devant cette grande variété d'objets qui sont classés avec art et installés avec un goût irréprochable.

Toutes les compagnies de chemins de fer organisent des excursions et dans quelques jours les étrangers vont affluer à Boston. Déjà on en remarque un grand nombre.

M. Benjamin Sulte en se rendant à sa demeure, hier après-midi, a fait une chute sur le pont Maria, et s'est cassé une jambe près de la cheville du pied. M. le docteur Provost lui a donné les soins que requiert son état, et aujourd'hui M. Sulte souffre moins. Il sera obligé cependant d'être au moins six semaines sans pouvoir servir de sa jambe malade.—Canada.

Nos compatriotes des Etats-Unis font en ce moment une souscription pour présenter, le 16 octobre prochain une presse à M. Ferd. Gagnon.

Nos félicitations à ceux qui ont eu la bonne pensée d'offrir ce témoignage d'estime et de reconnaissance à celui qui a tant fait pour la cause nationale aux Etats-Unis.

On dit à Montréal que le juge en chef Coleridge ne viendra pas en Canada, parce que les autorités du Grand Tronc ont refusé d'accorder des passes gratuites au comité de réception qui l'accompagne.

La Salsepareille d'Ayer guérira votre catharre, et vous délivrera de cette odeur écœurante de l'haleine.

Les droits des Provinces. (Suite.)

Les fédéralistes continuent leur thèse et disent : " l'infériorité des provinces et leur subordination au gouvernement fédéral se révèlent d'avantage par le droit de veto ou de désaveu que le gouverneur-général exerce sur les lois locales. Il est vrai que le lieutenant-gouverneur sanctionne les lois provinciales, mais c'est dans les termes de l'article 90, au nom du gouverneur-général qu'il le fait, et quant à cette sanction, au désaveu de ces lois et à la signification du bon plaisir par rapport aux bills réservés, le lieutenant-gouverneur est, vis-à-vis du gouverneur-général, dans la même position que ce dernier est vis-à-vis de la Reine."

Considérons ce moyen qui est plus spécieux que solide, pour en faire voir l'inefficacité comme preuve de la subordination de la législature à l'égard du gouvernement fédéral.

Le droit de souveraineté peut seul créer un droit de législation en faveur du peuple dépendant. Sous ce rapport, le Canada et les provinces, composant une seule nation soumise au même pouvoir impérial, ne peuvent être mutuellement placés dans des relations de souveraineté et de dépendance. Conséquemment, il ne peut y avoir subordination législative de l'un envers l'autre.

La dépendance législative d'un pays envers un autre, fruit de la suprématie politique, comporte essentiellement, en faveur du pays souverain, non-seulement le pouvoir absolu de légiférer pour le pays soumis, mais encore celui d'abroger les lois de sa législature. C'est ainsi que, sous la garantie morale des traités et la réserve de

leurs franchises, le parlement anglais peut, de droit, exercer sa suprématie législative sur les colonies, dont le pouvoir législatif lui est subordonné. Peut-on dire que le parlement fédéral possède l'un ou l'autre de ces pouvoirs vis-à-vis des provinces ?

Cette subordination, on veut la trouver dans le veto que possède le gouverneur-général sur les lois provinciales. C'est là une erreur évidente, causée par l'ignorance ou l'oubli des principes fondamentaux reçus en matière de législation.

Le contrôle que l'Angleterre possède en théorie sur les colonies exercé en légiférant pour elles ou en abrogeant leur législation, est un acte du pouvoir législatif, c'est-à-dire du parlement, pendant que le veto ou désaveu de leurs lois est un acte du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du souverain agissant de l'avis de son conseil, et sous sa responsabilité, et il en est ainsi du désaveu fait par le gouverneur-général des lois provinciales.

Ce désaveu, qui n'est qu'une prohibition d'exécuter une loi coloniale de nature à empiéter sur les prérogatives impériales ou à créer un conflit fâcheux entre les droits de l'empire et ceux des colonies, a toujours été et est encore considéré, en Angleterre, non comme l'action de la puissance législative, mais bien comme celle du pouvoir exécutif ainsi qu'il vient d'être dit.

Pour le même motif d'éviter l'empiètement des législatures locales sur les intérêts impériaux et sur la législation fédérale, des conflits entre les deux législatures, et pour faciliter cette double surveillance, mieux exercée sur les lieux qu'en Angleterre, l'acte d'union fédérale a placé ce pouvoir de désaveu entre les mains du gouverneur-général ; mais c'est non comme branche du parlement fédéral qu'il l'exerce et comme administrant le pouvoir législatif, mais c'est à titre de représentant du pouvoir exécutif de la confédération et, dans l'exercice de ce pouvoir, il agit de l'avis de son conseil, qui est responsable de cet avis comme de tous les autres. Si ce n'est pas comme branche du parlement et en qualité de représentant du pouvoir législatif, que ce fonctionnaire désavoue les lois provinciales, ce désaveu ne crée pas en sa personne une suprématie sur la législation provinciale.

Un trait remarquable du désaveu fait par le gouverneur-général et qui prouve que ce n'est pas en son nom, mais au nom de la Reine qu'il l'exerce, c'est que les lois fédérales qu'il a sanctionnées sont elles-mêmes sujettes au désaveu royal.

Le gouverneur-général sanctionne les lois fédérales au nom de la Reine, qui les désavoue à son bon plaisir, ainsi que la chose se pratiquait sous l'ancien régime provincial, où le gouverneur, ou le lieutenant-gouverneur, au même nom de la Reine, sanctionnait ou réservait les anciennes lois provinciales. Tous les rapports des provinces avec le souverain avaient alors lieu par l'intermédiaire de leurs gouverneurs. Par l'acte d'union, un second gouvernement, le gouvernement fédéral, est venu se placer entre les provinces et le souverain. Le gouverneur-général est le chef de ce nouveau gouvernement. Comme ces provinces étaient devenues nombreuses et que ces rapports directs entre le gouvernement impérial et elles eussent causé de l'embarras, l'acte d'union a trouvé plus simple de les confier à un seul intermédiaire, qui a été le gouverneur-général.

Ce fut à ce fonctionnaire du gouvernement impérial que fut délégué le choix des gouverneurs provinciaux et le désaveu des lois locales, de même que la sanction et la réserve des lois fédérales lui avaient été confiées.

Cette sanction, c'est au nom de Sa Majesté qu'il la donne, et pourrât-il agir autrement quand il désavoue ou ratifie les lois provinciales sanctionnées ou réservées par le lieutenant-gouverneur ? D'un autre côté, c'est au nom du gouverneur-général que le lieutenant-gouverneur donne cette même sanction aux lois provinciales, ou c'est à son bon plaisir qu'il la réserve, mais saurait-il être douteux qu'il s'agit ici encore de sa capacité officielle de représentant de Sa Majesté, à qui tout pouvoir de sanction et de désaveu appartient, sur la législation de ses colonies ?

Ce qui complète la démonstration de l'agence officielle du gouverneur-général, quand il désavoue les lois provinciales, c'est que c'est

de l'avis de son cabinet qu'il agit en ce cas, et que ce cabinet est responsable, envers des provinces représentées dans le parlement fédéral par leurs députés, de l'avis qu'il donne ici, comme il est responsable de tous les autres actes officiels du gouverneur-général.

Nulle inférence tirée de l'acte d'union fédérale ne repose donc l'assertion que les provinces confédérées sont identiquement les anciennes provinces de Québec et d'Ontario, divisées en deux, comme elles l'étaient avant l'acte d'union de 1840, par l'acte constitutionnel de 1791.

Nous allons maintenant établir que l'acte d'union lui-même établit en termes exprès cette proposition.

Le préambule dit : " Considérant que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont exprimé le désir de contracter une union fédérale, pour ne former qu'une seule et même Puissance. "

Art. 3 " Il sera loisible à la Reine de déclarer que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne formeront qu'une même puissance sous le nom de Canada. "

Art. 5 " Le Canada sera formé de quatre provinces dénommées : Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. "

Et l'acte continue à parler ainsi des provinces, dont il reconnaît l'existence comme anciennes provinces, sans dire un mot de la création de provinces nouvelles. Nous venons de voir que malgré ce qu'en disent les fédéralistes, les législatures sont composées de la Reine représentée par le lieutenant-gouverneur, et pour Québec du conseil législatif et de l'assemblée législative, que le pouvoir exécutif réside dans la personne du lieutenant-gouverneur en qualité de représentant de la couronne et que l'organisation des pouvoirs est l'ancienne organisation provinciale, nonobstant le désaveu des bills de la législature par le gouverneur-général et la nomination et la révocation des lieutenants-gouverneurs par ce fonctionnaire. Cette organisation des pouvoirs serait seule suffisante pour démontrer que la constitution des provinces est restée intégralement la même, mais l'acte constitutionnel va plus loin et complète cette démonstration en déclarant (art. 88) que " la constitution de chacune des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick continuera d'être celle en existence lors de l'union. "

Si l'intention du gouvernement impérial n'eût pas été de doter les provinces de leurs anciennes constitutions, pourquoi cette disposition particulière aux provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui se trouvaient dans la même condition qu'Ontario et Québec ?

Si ces deux dernières provinces n'ont pas été comprises dans cette disposition, c'est qu'étant divisées sous la Confédération, la constitution faite pour elles quand elles étaient unies ne pouvait pas cadrer avec le régime fédéral. Aussi l'acte d'union ne contient-il des dispositions relatives à la constitution de ces provinces qu'à cause de cette désunion et de l'inégalité de la représentation provinciale de Québec et d'Ontario.

T. J. J. LORANGER. (A suivre.)

Notes Locales.

Un jeune homme de 10 à 12 ans qui désirerait apprendre le métier d'imprimeur, trouverait sa place en s'adressant à ce bureau.

L'hon. Juge McDougall, d'Aylmer, est en cette ville.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix Longues de McGale, en vente partout à 25 cts la boîte, 5 boîtes \$1.00.

Un radeau d'une longueur de plusieurs arpents est passé devant la ville hier à la remorque d'un bateau à vapeur. On nous dit que ce bois est destiné aux scieries du Sault Montmorency.

Pour mal de dents, Brûlures—coupures et Rhumatisme. Faites usage du Pain-Killer de Perry Davis. Voyez annonce dans une autre colonne.

Décidément, l'empoisonnement du mari par sa femme est un crime qui menace de passer à la mode. La semaine dernière, Sherbrooke était le théâtre de l'un de ces drames, aujourd'hui le même crime se répète, paraît-il, presque dans nos parages, pas plus loin qu'à Notre-Dame des Anges, au neuvième portage sur la rivière Batis-can.

Voici à ce sujet ce que nous apprenons d'une dépêche de Québec :

Le coroner-adjoint, le Dr Garneau, part cette après-midi par le train de 4 heures, pour la paroisse Notre Dame des Anges, dans le comté de Portneuf où l'on soupçonne une femme d'avoir empoisonné son mari. Celui-ci est mort lundi après trois semaines de maladie, et il a été inhumé ce matin. L'exhumation aura lieu demain et l'on procédera immédiatement à l'enquête.

Notre-Dame des Anges est une nouvelle paroisse qui ne compte pas quinze années d'existence. Si pareils drames se renouvellent, elle aura bientôt une triste notoriété. On se rappelle, en effet, que Sougraine, accusé du meurtre de sa femme et de l'enlèvement de la fille Audet, appartenait à cette paroisse.

Des affaires nous appelant au dehors, nous regrettons ne pas avoir été à nos bureaux quand notre ami, M. Robt. W. Campbell, rédacteur de l'*Huntington Advocate* est venu nous faire visite ces jours derniers.

CHANSONNIER CANADIEN.—Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le *Chansonnier Canadien*. B. E. McGale, 301 rue St Joseph, Montréal.

La violence du vent était telle hier, que, pendant que les travailleurs au quai en construction au pied du boulevard étaient à diner, plusieurs pièces de bois ont été jetées par la vague en dehors de l'estacade et sont parties à la dérive.

Le clocher de l'église paroissiale a maintenant fait peau neuve et présentera un joli coup d'œil aussitôt que les échafaudages auront été enlevés.

Pour crampes—mal d'estomac—douleurs d'intestins ou coliques. Faites usage du *Pain-Killer* de Perry Davis. Voyez annonce dans une autre colonne.

Nous nous sommes déjà élevé—au nom des citoyens—contre un abus que commettent tous les jours nos automédons ; c'est celui de lancer leurs chevaux à fond de train dans les rues de la ville, au risque d'éclabousser les passants et même de causer des accidents graves.

Encore hier, une de ces voitures a failli écraser sur la rue un jeune enfant, qui n'avait pu voir cette voiture détournant un coin de rue. Nous comprenons que celui qui possède un cheval de course aime à le montrer ; mais au moins doit-il choisir un lieu consacré pour cet usage, et ne pas au contraire faire des rues de la ville le théâtre de ses exploits.

Marché à peu près nul hier, à la ville. Les prix des denrées sont toujours fermes. Ainsi, hier encore, le beurre se vendait de 25 à 30 cts. la livre.

M. le coroner Badeaux, de cette ville, a été appelé mercredi à Ste. Anne de la Pêrade pour constater s'il y avait nécessité de tenir une enquête au sujet de la mort subite d'une Dame Pierre Lépine, âgée de 78 ans. Cette mort subite est arrivée le 4 du courant.

M. le coroner Badeaux n'a pas trouvé qu'il fut nécessaire de tenir enquête.

!!! C'est avec plaisir que nous informons nos lecteurs que le Dr. Souvielle, ex-aide Chirurgien de l'armée Française si bien et si favorablement connu à Trois-Rivières, par un grand nombre de nos concitoyens qui, souffrants de maladies de la gorge ont été guéris avec le Spiromètre, sera bientôt à l'Hôtel Dufresne, accompagné de plusieurs chirurgiens de son Institut International. Le Docteur arrive d'une grande tournée d'Europe et Afrique où il a visité les principaux

Hôpitaux et examiné toutes les dernières améliorations dans la Science Médicale pour la guérison des maladies des Poux, la Gorge et la Tête.

Rappelez vous que les chirurgiens de cet Institut ne resteront ici que quelques jours et sont avec M. Souvielle, Ex-aides chirurgiens de l'armée Française.

Nous avions hier un véritable tempête de vent du sud-ouest.

La *Concorde* annonçait dans son dernier numéro que les personnes qui désireraient assister à la grande assemblée de St Laurent, pourraient se procurer à moitié prix à ses bureaux des billets de chemins de fer. Après avoir tant vilipendé M. Sénécal, *La Concorde* serait-elle venue à de meilleurs sentiments à l'égard de celui-ci ? Aurait-elle fait amende honorable au roi des chemins de fer du Canada pour s'assurer une agence de billets ?

Étant donnée l'annonce publiée par le confrère, nous serions porté à le croire fermement.

PENDANT UNE VISITE EN FRANCE.—Le Dr M. Souvielle, ex-aide Chirurgien de l'Armée Française et fondateur de l'Institut International était visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe désirant essayer son traitement Spirométrical pour les maladies chroniques connues sous les noms de Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, pour maladies de la gorge et des poux.

Ces messieurs disent qu'avec le traitement par le Spiromètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases. Le Dr a obtenu l'assistance de plusieurs spécialistes Français et Anglais qui sont à la tête de ces différents bureaux. Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-aide-Chirurgien de l'armée Française, 13 Philippe Square, Montréal, 173 Church St. Toronto, 106 Alexander St. Winnipeg. Bureaux pour le Canada. Renseignements donnés gratuitement sur réception d'un timbre-poste. Les Médecins et les malades sont invités de faire l'essai du Spiromètre gratuitement aux bureaux.

Les chirurgiens de l'Institut International seront à l'Hôtel Dufresne dans quelques jours. RAPELEZ VOUS QUE LES CHIRURGIENS DE CET INSTITUT NE RESTERONT ICI QUE QUELQUES JOURS et sont avec M. Souvielle ex-aide Chirurgien de l'armée Française.

Telegraphie Generale.

Londres 5.—Le professeur Talb, qui a fait des études toutes spéciales sur les éruptions volcaniques et que l'on considère comme une autorité à ce sujet-là, prédit qu'un autre tremblement de terre va avoir lieu dans l'île d'Ischia, le 15 octobre.

On a appris ici que les fénies ont l'intention de faire des efforts suprêmes pour faire échapper O'Donnell, des mains de la police, à son arrivée de la Ville du Cap. Aussi a-t-on déjà pris des précautions extraordinaires pour déjouer toute tentative de cette espèce-là. Le Père Hyacinthe alias Loyson, doit partir prochainement pour les États-Unis, en tournée de conférences.

Deux steamers sont arrivés à Batavia aujourd'hui. Ce fait indique que le détroit de la Sonde est encore navigable.

Un correspondant de Hong Kong a eu une entrevue avec le vice-roi de Chang Su Sing, tout récemment arrivé pour l'administration de la Chine.

Le vice-roi a admis qu'un nombre considérable de troupes était massé sur la frontière du Tonkin. Cependant ces troupes ne recevront pas l'ordre de traverser la frontière, bien que plusieurs d'entre elles désertent chaque jour pour se rallier aux pavillons Noirs.

Il a déclaré que la Chine ne donnerait pas sanction au traité de Hué et que les Français devaient faire des arrangements convenables avec le marquis de Tzeng ou que la guerre était inévitable.

Toujours d'après le vice-roi, la saïsie qu'opéraient les Français des douanes en Chine n'affecterait pas fort ce pays puisque les douanes sont presque toutes hypothéquées à des banquiers anglais.

Les troupes continuent à arriver du nord.

Des sommes considérables d'argent sont expédiées de Canton. On suppose qu'elles sont destinées à subvenir aux frais de la guerre.

Grâce aux rumeurs mises en circulation que les Invincibles étaient pour quelque chose dans le meurtre de Marwood, le gouvernement a décidé de faire ouvrir une enquête.

Paris, 5.—L'ambassade Chinoise ici est encore sans aucune nouvelle officielle au sujet des troupes chinoises que l'on dit se masser sur la frontière Tonkinoise.

On rapporte que le cabinet français a décidé de demander à l'ambassadeur chinois des explications au sujet du mouvement des troupes chinoises sur la frontière du Tonkin. On est généralement porté à considérer comme très possible l'ouverture des hostilités.

Le ministre de la marine doit rester dans Paris pour surveiller les dépêches demandant des troupes de renfort au Tonkin.

Berlin, 5.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que depuis la dernière guerre, dans toutes les questions concernant sa politique étrangère, l'Allemagne a su tenir scrupuleusement envers la France une attitude bienveillante et amicale. C'est ce qu'elle est encore disposée à faire à l'avenir tant que la France saura protéger ses intérêts d'une manière légitime.

Amsterdam, 6.—Le contrôleur hollandais à Katimborg, île de Sumatra, a échappé au désastre avec sa famille. Ce fait là indique que la destruction de ce quartier n'a pas été complète.

À Merch, il n'y a qu'un européen—un libraire—et deux indigènes qui aient échappé à la catastrophe. Pas une seule bâtisse n'est restée debout.

À Sandjong Priok, située à une distance de 58 milles, la mer a tout-à-coup monté à une hauteur de 8 pieds et a ensuite baissé aussi subitement de 10 pieds. Les dommages causés par cette marée extraordinaire sont considérables.

Hong-Kong, 9.—D'après ce que l'on rapporte, il ne serait pas vrai que des troupes chinoises auraient comme on l'a dit, franchi la frontière du Tonkin, mais on regarde la guerre "comme inévitable, à moins que le gouvernement français reconnaisse le protectorat chinois sur les territoires de l'Annam et du Tonkin.

Paris, 6.—Le comte de Chambord a quitté soixante millions de francs à être divisés entre le duc de Parme et le comte Bard.

Le *National* dit qu'on a raison de croire qu'il y aura une démonstration navale militaire française sur la côte Chinoise, dans la direction de Canton.

Le ministre de la marine a reçu un télégramme lui disant qu'au dire du Mandarin 1,200 annamites ont été tués et 1,500 ont été blessés lors du bombardement des forts sur la rivière Hué.

Les journaux demandent au gouvernement de donner des explications claires sur l'état des affaires au Tonkin.

On réunira probablement la Chambre des Députés pour prendre en considération les relations actuelles entre la Chine et la France.

On croit que la France est maintenant trop avancée pour pouvoir reculer.

En sus des deux vaisseaux de guerre qui doivent faire voile pour le Tonkin avec 10,000 hommes de troupe, vers le dix et le vingt courant, un autre vaisseau transportera les batteries, les canons montés et le matériel de guerre nécessaire pour 4,000 hommes qui seront envoyés sous peu de l'armée d'Afrique.

Les Français occuperont leur position actuelle au Madagascar jusqu'à ce qu'ils aient eu satisfaction complète des Hovas.

LE GRACIEMENT D'UN PRISONNIER.—Nous lisons dans le dernier numéro du *Travailleur* de Worcester :

M. Charles Thibault, était à Cohoes, mardi, et nous avons eu le plaisir d'échanger une poignée de main avec lui. Le voyage de M. Thibault aux États-Unis a pour but de travailler à la libération d'un malheureux Canadien du nom de Crévier, qui a été condamné à la prison perpétuelle pour meurtre d'un de ses amis, à Keesville, N. Y., il y a une douzaine d'années. D'après les informations que nous avons pu nous procurer, Crévier ne serait pas aussi coupable qu'on pourrait le croire, et il n'aurait dû être condamné que pour homicide. Mais comme il était un "Frenchman" et que la vie d'un pareil être n'est pas prise à une

haute valeur, un jury préjugé l'a condamné à mort. Plus tard la sentence fut commuée en un emprisonnement perpétuel.

Vu l'absence du gouverneur Cleveland, du Capitole, M. Thibault n'a pu rien faire pour le malheureux Crévier.



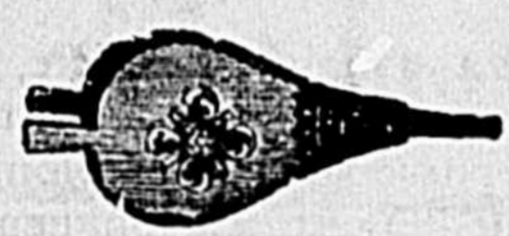
AVIS.

Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

A partir de Dimanche, 9 Septembre courant, le Bateau à Vapeur "Trois-Rivières" laissera Les Trois-Rivières pour Montréal, A MIDI, au lieu de 1 heure. Et cela jusqu'à avis contraire

Par ordre des Directeurs.
O. O. DESILEY, Agent.
Les Trois-Rivières, 5 Sept. 1883.

AVIS IMPORTANT.



Spécialement aux forgerons.

Le soussigné vient de recevoir une consignment considérable de

Fer en barres et de charbon de forge qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il profite de l'occasion pour annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général, qu'ont les importations mentionnées plus haut, il a augmenté son stock, de manière à remplir les ordres, dans son genre de commerce quelques soient, qu'il lui seront présentés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. A. GOUIN,
Marchand-Quincailleur
No. 39, coin des rues DU PLATON & CRAIG
Trois-Rivières, 15 août 1883.—1m.

NOUVEAU RESTAURANT

Mr. C. A. LABARRE, avantageusement connu du public trifluvien, prend occasion pour l'informer, qu'il tient maintenant au No.

17 RUE du PLATON

un restaurant de première classe, qui pourra donner complète satisfaction à la pratique. Il tient de plus un magnifique

PIGEON HOLE

où chacun pourra s'y amuser de la meilleure façon.

Il a aussi constamment en mains des Huitres fraîches,

Homards et Cigares de toutes qualités.

Veuillez faire une visite à son établissement et vous trouverez satisfaction.

Trois-Rivières, 1er juillet 1883.—3m.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soufflés, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engèlures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgisme, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Boutelle.

Prenez Garde aux Imitations.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Psoriasis, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Glands, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercurel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient entières et enflées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières puritrées. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER, et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect,
Mrs. ANN O'BRIAN,
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'Éczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'eus une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre aux cheveux gris et défrisés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

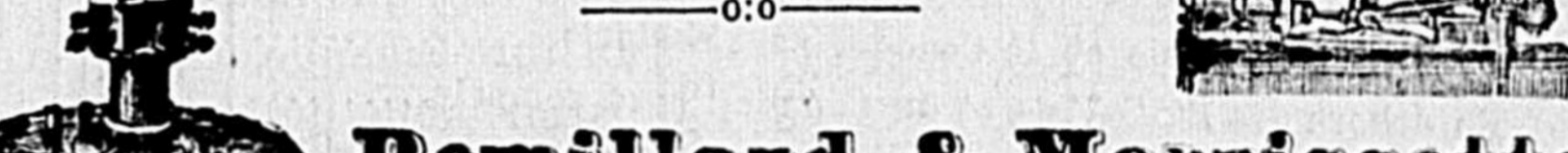
(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un chéatin foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉE PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

Manufacture Canadienne



Remillard & Morrissette

No. 29 RUE ST. GEORGE

TROIS-RIVIERES.

Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machines pour toute espèce de Moulins. Appareils à vapeur, réparations etc.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Toujours en mains les pièces nécessaires qui entrent dans la fabrique des presses à foin.

SPECIALITE POUR LA CONFECTION DES ROUES TURBINE DE LEFFELS

On sollicite l'encouragement du public.

1er mai 1883.—1a.

PRIMES DE PECHE.

AVIS est donné par le présent qu'aucune réclamation de prime de pêche pour 1882 ne sera reçue après le 1er septembre, et toutes réclamations pour l'année courante devront être déposées à ce département le 31 décembre prochain.

Les officiers de douanes ou de pêcheries fourniront gratis les formulaires et renseignements nécessaires à ceux qui les demandent.

A. W. McLELAN,
Ministre de la Marine,
et des Pêcheries
Département de la marine et des pêcheries
Ottawa, 24 août 1883.

COUR SUPERIEURE.

Le vingt-huitième jour de Août mil huit cent quatre-vingt-trois.
En Vacance
No. 558

Dame Emma Bellemare, de la paroisse Ste Anne d'Yamachiche, épouse de Joseph Drew ci-devant de la dite paroisse, District des Trois-Rivières, cultivateur actuellement absent de la Province de Québec et résidant aux États Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice.

Demanderesse
vs.
Le dit Joseph Drew
Défendeur

Province de Québec.
District de Trois-Rivières }
COUR SUPERIEURE.
Dame Emma Bellemare, épouse de Joseph Drew, ci-devant cultivateur de la paroisse Ste Anne d'Yamachiche, District des Trois-Rivières et actuellement absent de la Province de Québec et demeurant aux États-Unis d'Amérique et dûment autorisé à ester en justice.

Demanderesse
vs.
Le dit Joseph Drew
Défendeur
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le vingt-huit Août courant.
Trois-Rivières 28 Août 1883.
D'NONCOUT & HARNOIS
Procès de la Demdr.

AVIS AUX MEDICINS ET DENTISTES.

Le Dr Morrison disposera vers la fin de septembre prochain, de ses instruments dentaires, forceps pour extractions, etc. etc., Chaise pour opérations, appareils pour manufacture de dentiers, etc.

S'adresser au No 13 rue Bonaventure
Trois-Rivières.
F. X. GUILLET
Dép. P. C. S.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

COURRIER DES ETATS-UNIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

EDITION QUOTIDIENNE (COURRIER DU DIMANCHE COMPRIS)	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$12 00	\$6 30	\$3 40
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	16 20	8 10	4 30

EDITION HEBDOMADAIRE.	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$5 20	\$2 60	\$1 50
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	6 04	3 02	1 76

COURRIER DU DIMANCHE.	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$2 50	\$1 25	» »
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	3 50	1 75	» »

EDITION POUR L'EUROPE.	Un An	Six mois	Trois mois
Prix pour tous les pays en général, port compris.....	\$6 00	\$3 00	\$1 50

Les abonnements à l'édition hebdomadaire et à l'édition quotidienne, partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les abonnements au Courrier du Dimanche partent du 1er de chaque mois.

Nous ne recevons pas en paiement d'autres timbres-poste que ceux de France (non des colonies) et ceux des Etats-Unis de UN et de DEUX cents seulement.

On ne prend pas d'abonnements pour la ville de New-York à l'édition quotidienne. On peut obtenir le journal au mois, à la semaine et au numéro des divers news agents, vendeurs et porteurs de journaux.

Le nouveau catalogue de la librairie du COURRIER DES ETATS-UNIS sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par lettres enregistrées, chèques, traites, mandats-poste (money-orders), ou American Express money-orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & Co., 19 Barclay St., New-York.

ABONNEZ-VOUS AU CONSTITUTIONNEL JOURNAL A BAS PRIX

Edition Sémi-Quotidienne \$3.00 par an, par avertissement Hebdomadaire 50 cts. par année



PILULES DE HOLLOWAY

Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces nombreuses Pilules purifient le sang, et issent avec la plus grande efficacité sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins et les **INTESTINS**, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces **GRANDES SOURCES DE LA VIE**. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infailible dans tous les cas où la constitution, quel qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge; et comme **REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE**, ne peut être surpassé.

Les Propriétés de Guérison sont connues dans le Monde Entier.

Pour guérir le **MAL DE JAMBES** Mal de Poitrine

Viellies Blessures, Plaies et Ulcères



est un remède infailible. Si l'on s'en frotte tous les soirs et l'estomac avec précaution guérit le **MAL DE GORGE**, les Bronches et l'asthme même **PASTHME**. Pour les enfants, Glandulaires, Abcès, Hémorroïdes fistules

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les **MALADIES DE LA PEAU** il n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé, avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de Commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique sera poursuivie.

Les acheteurs doivent examiner l'étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

24 1181

On reconnaît universellement que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les **Pilules purgatives** que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur efficacité intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Donc et efficaces, les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et corrigent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif amolant bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S., Chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

ADRESSES D'AFFAIRES

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Bureau rue Bonaventure, Trois-Rivières, le 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT, Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

L. P. GUILLET, AVOCAT, Bureau: Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

MARTEL & METHOT, AVOCATS, BUREAU N° 22 RUE BONAVENTURE, TROIS-RIVIERES. P. N. MARTEL. J. E. METHOT. 1er avril 1883.

LEFEBVRE & BRINDAMOUR, BARBIERS - COIFFEURS, (Successeurs de M. Chs. Dion.)

NO. 38 RUE DU FLEUVE, TROIS-RIVIERES.

Le vrai salon de la toilette, est le nom que nous pouvons donner à l'établissement de barbiers-coiffeurs, tenu au No. 38, rue du Fleuve, par MM. Lefebvre et Brindamour.

Cet atelier donne toujours comme par le passé, satisfaction entière au public en général. L'aménagement est luxueux et de quelque sorte artistique.

On trouve aussi chez MM. Lefebvre & Brindamour, outre un travail parfait et une politesse exquise, parfums de toutes sortes, objets de toilette, tels que savons, cosmétique, peignes en tous genres, brosses et des rasoirs américains garantis.

Sur ordre, ils se rendent à domicile pour coupes de cheveux, shampoons pour dames et enfants.

Trois-Rivières, 1er Mai 1883.—la.

Glace ! Glace !!

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fournira la glace à la prochaine saison d'été. Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement qu'il a reçu depuis six ans.

Il garantit fournir à ses pratiques

De la glace

DE PREMIERE QUALITÉ, régulièrement à domicile.

PRIX 1883

Pour la saison depuis le 1er Mai au 1er Octobre, livrée tous les jours.

10 lbs. par jour pour la saison	\$ 4.00
30 lbs. do do do	5.00
50 à 60 do do do	10.00
30 lbs. par jour	\$1.25 par mois

La moitié de chacun de ces prix sera payable durant la première semaine de Mai et la balance durant la première semaine d'août.

Le soussigné, comme le public le verra par les conditions ci-dessus, conserve les prix du passé. Dans le cas où quelqu'un chercherait à lui disputer le bénéfice de son négoce, il s'engage à vendre sa glace à aussi bon marché que qui que ce soit.

T. LEMAY, Trois-Rivières, 15 déc. 1882.—2m.

MÈRES ET NOURRISS

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre sirop calmant et cordial offert pour les maladies des enfants.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr. CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule du Dr Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DE CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

LE SIROP DE CODERRE guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition. A vendre partout à 25 cts.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

1er Janvier 1883.

MALLES	ARRIVÉE	DEPART
PAR CHEMIN DU NORD-Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P. M.	11,20 A. M.
Yamachicho		
Rivière-du-Loup		
Maskinongé, Berthier et Sorel		
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis	9 00 A. M.	11,15 A. M.
St. Grégoire		
Niçlet		
La Baie		
Arthabaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD-Section Est		
Québec et Est	1 20 P. M.	5,30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
Ste Anne de la Pêrade etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly		
St. Pierre les Becquets		
St Jean D. C. et la rivesud		
St. Maurice	12 Midi.	1,00 P. M.
Ste Geneviève		
St Narcisse		
St Etienne	10,00 A. M.	12 00 A. M.
Shawenegan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe forment le vendredi à 5.30 P. M. et par les bateaux à vapeur		7,30 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être mises 15 minutes avant le départ de chaque malle.

O. K. OGDEN, Maître de Poste, Trois-Rivières, 1er Janvier 1883.

EPICERIES

Au splendide Magasin de

THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.

RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie,

VINS, LIQUEURS,

de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'honneur qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier.

Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE

Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENTS, MALADIES DU FOIE, AFFECTIONS BILIEUSES et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac.

PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1, Expédiées franco de port à toute adresse sur réception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Puisseance.

B. E. McGALE, Seul propriétaire, 301 Rue St Joseph, Montréal.

P. S. Demandez les Pilules de McGale

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'Assurance contre le Feu

No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: dix millions de Dollars, (\$10,000,000.)

ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.)

BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000.)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré.

Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

HOTEL DU CANADA

No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent prier une large part du patronage public.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Mai 1882.—1m.